NOUS COMPRENONS

Votre sentiment à cet égard. Vous lisez tant d'articles tous les jours sur les ... de pianos que vous ne pouvez réellement pas arriver à une conclusion. Si c'est là le problème qui vous ennuie il n'y a rien de mieux à faire que de voir par vous-même. Laissez-nous vous aider. C'est là une partie de notre affaire. La ... comme la seule maison exclusive de Pianos et d'Orgues au Sud. Une garantie absolue fait partie du nom et la renommée de nos Pianos Emerson, Hardman, Kimball, Crown, Estey, Standard, Kroeger, Junius Hart et Bailey et vous serez encore satisfait de notre façon de marquer les prix de chaque piano en chiffres connus et en les vendant dans leur classe légitime.

Quelques bargains spéciaux cette semaine dans des pianos ayant très peu servi en location.

**JUNIUS HART PIANO HOUSE**
LIMITED.
J. P. SIMMONS, Treas. & Mgr.
1001 CANAL STREET

7 fev — Mar jeu dim

## Intéressante Cérémonie
—DANS—
### La Paroisse de St Jacques.
**Bénédiction de Statues.**

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous avons pu, à notre grand regret, parler plus tôt de l'intéressante cérémonie à laquelle ont assisté dimanche dernier de nombreux fidèles de l'église catholique de Ste Marie, dans la paroisse de St-Jacques, et des églises voisines : la bénédiction de trois statues.

Cette cérémonie, préparée avec grand soin par un comité comprenant MM. John L. Peytavin, Pierre Chauvin et Alex Vegas, a été fort impressionnante; elle laissera un souvenir durable chez ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

En prévision d'un grand concours de fidèles, il avait été décidé, pour le dévoilement et la bénédiction, d'installer les statues sur la pelouse qui avoisine la magnifique résidence de M. John L. Peytavin.

A l'heure fixée, trois heures de l'après-midi, les personnes assemblées devant la chapelle, au nombre de plus de mille, sont parties en procession pour l'endroit où devait avoir lieu la cérémonie, le cortège se formant dans l'ordre suivant:

Gardes montés, portant des insignes et une bannière, jeunes gens appartenant aux familles les plus considérées de la paroisse de St-Jacques; fanfare du collège de Jefferson sous la direction du professeur L. Stahert; les sociétés de St-Antoine de Padoue, des Enfants de Marie et d'autres; le clergé, y compris les révérends pères maristes M. Thouvenin, H. Gerard et Le Fiem, et le dévoué pasteur de l'église, le révérend A. Kempnich qui la dirige depuis vingt-sept ans. Des messieurs de la paroisse et des vétérans confédérés fermaient la marche.

Les abords de la résidence de M. Peytavin avaient été décorés par les membres de la famille avec un goût qui leur fait le plus grand honneur.

La grande allée conduisant au balcon d'où le sermon a été fait resplendissait de banderolles de toutes les couleurs, et sur les chênes majestueux flottaient des drapeaux de toutes les nations et celui du Pape. Les piédestaux sur lesquels reposaient les trois statues étaient également décorés.

C'est à Mlle Marceline Peytavin qu'était réservé l'honneur de dévoiler la première statue, celle de l'Immaculée Conception, une œuvre artistement peinte.

Mlle Alice Manley a dévoilé la statue de St-Antoine de Padoue et Mlle Ursule Chauvin celle de St-Roch.

Les statues ont été successivement bénies et après l'exécution de plusieurs chants sacrés le révérend père Le Fiem a fait un sermon en français sur la vie de la Vierge Marie et des deux saints.

Le cortège s'est reformé dans le même ordre pour retourner à la chapelle, des messieurs de la paroisse portant les statues.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement, durant laquelle M. et Mme Peytavin ont, avec un talent et une âme qui ont ému les auditeurs, chanté plusieurs solos. Mlle Juliette Camors a fort bien chanté "O Salutaris Hostia".

La statue de l'Immaculée Conception, don du révérend père Renaudier, fondateur de la paroisse de Ste Marie, a été placée dans une niche construite sur la façade du clocher de l'église après le service.

La statue de St Roch est due à la générosité de M. et Mme Gus. Bèze, et la statue de St Antoine de Padoue a été achetée avec le produit d'une souscription dont Mme Ernest Chauvin a pris l'initiative.

Le pasteur de l'église a offert un lunch aux élèves du collège de Jefferson, et M. O. Broussard a remercié M. Peytavin et les habitants de St-Jacques de l'invitation qui leur avait été adressée.

Il a parlé en termes touchants du révérend père Kempnich.

M. Peytavin a répondu au nom des citoyens de St Jacques, disant combien il était heureux de voir en une occasion pareille les élèves du collège de Jefferson, sur les bancs duquel il était il y a vingt-cinq ans.

Le succès de cette belle fête qui fera époque dans les annales catholiques de la paroisse de St Jacques est dû en grande partie au zèle de M. John L. Peytavin et du comité qui lui a apporté son concours.

## Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 18 mai.

A midi les membres du sénat, le lieutenant-gouverneur en tête, sont entrés dans la salle des séances de la chambre pour compiler les résultats donnés par les scrutins d'hier pour un sénateur des Etats-Unis.

Le lieutenant-gouverneur a ouvert la séance conjointe et le secrétaire Gilbert et le clerk Landry ont donné lecture des procès-verbaux des deux chambres.

Le lieutenant-gouverneur Sanders a alors déclaré Murphy J. Foster élu de l'assemblée générale pour le terme commençant le 4 mars 1907.

M. Thorpe a proposé la nomination d'un comité de cinq pour annoncer son élection au sénateur Foster et l'inviter à prendre la parole devant l'assemblée.

La proposition a été acceptée et le président a nommé les sénateurs Thorpe et Barrett et les représentants Marks, Kernan et Meredith.

Des acclamations sans fin ont accueilli le sénateur Foster à son entrée dans la salle en compagnie de l'ex-gouverneur Heard et des membres du comité.

Il a ensuite prononcé un grand discours dans lequel il a traité avec une haute compétence diverses questions de politique générale.

### SENAT.

La séance a été ouverte à onze heures 30 et le président Sanders a annoncé la composition des comités dont les présidents sont: Brew, banques; Stuckey, impressions; Janvier, affaires municipales de la Nouvelle-Orléans; Beale, éducation; Babington, chemins de fer; Davis, bibliothèques; Thorpe, hygiène; Thompson, milice; Garlick, nouveau Bassin; Peterman, règlements; Parker, corporations; Cordill, levées; Barrett, finances; Murphy, judiciaire; Lambremont, élections et pouvoirs; Wilbert, vérification des comptes du Sénat; Settoon, enregistrement.

Le dépôt des bills suivants a été annoncé:

Par M. Janvier, amendant les statuts révisés de façon à permettre aux corporations de plus de 5000 habitants d'acquérir des terrains au moyen d'échanges ou autrement. (Ce projet de loi est présenté dans l'intérêt du "Country Club" de la Nouvelle-Orléans qui désire obtenir par échange un terrain que possède la ville.)

Par M. Louque, relativement à la juridiction de la cour suprême et des cours d'appel.

Par M. Louque, rappelant l'amendement de 1902 par lequel il est permis aux municipalités et aux paroisses d'engager d'avance leurs revenus pour des travaux d'amélioration publique.

Par M. Saucier, pour la création d'une paroisse du nom de Blanchard formée des parties des paroisses d'Avoyelles et de St-Landry.

Par M. Reilly, pour limiter le temps pendant lequel les femmes et les enfants seront employés dans certains cas.

### CHAMBRE.

Cent cinq membres étaient présents quand la séance a été ouverte à onze heures.

M. Johnson, président, a lu le rapport du comité des dépenses de la session, qui a été adopté en troisième lecture.

Le dépôt de divers bills a été annoncé, des suivants entr'autres:

Par M. Anderson, imposant une taxe sur les chiens.

Par M. Tete, pour supprimer la falsification des denrées alimentaires.

Par M. Hunsicker, pour la suppression des poolrooms; pour la protection du gibier.

Par M. Hugues, de Bossier, autorisant le Bureau des Levées d'émettre des bons d'un montant de $100,000.

Par M. Larch, relativement au vagabondage.

Par M. Anels, pour obliger les compagnies de bateaux et de chemins de fer à payer des dommages ou rembourser des pertes au moment de la livraison ou de l'expédition des marchandises.

M. Estopinal a déposé un projet de loi allouant $10,000 pour l'établissement d'un musée d'art dans le palais du sénat, où seraient placés les portraits à l'huile des gouverneurs et lieutenant-gouverneurs depuis l'admission de l'Etat dans l'Union.

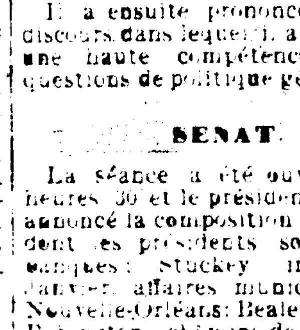


Indigestion, Constipation, Dyspepsie et Rognons Débiles sont les maux que ... Essayez ... du Bitters. Jamais il n'échoue même dans les cas les plus graves. Les médecins le ... Envoyez-en une bouteille. Il est sans égal comme préventif de la Malaria, la Fièvre et les Frissons.

**VIN-O-VITÆ**
**Un Bienfait pour la Femme.**

C'est la perle de tous les remèdes pour le sexe féminin. Il est sain, simple, absolument inoffensif et souverain pour les révolutions qui se produisent chez la femme, aux époques de la mue. C'est un remède sûr, pendant la grossesse, contre les nausées. Il rend facile l'accouchement et diminue considérablement le danger pour la mère et pour l'enfant.

C'est le remède fourni par la nature pour corriger les irrégularités, soit la suppression, soit l'excès des pertes menstruelles. C'est un remède souverain contre les congestions chroniques ou les déplacements. Il est approuvé par ceux qui font autorité en matières d'affections féminines.

A vendre chez tous les pharmaciens, $1 00 la bouteille.
Pour obtenir le livre franco écrire à
DR. GRANGER MEDICINE CO.,
Chattanooga, Tenn.

## Condamné à la pendaison.

Hier matin, à la division B de la cour criminelle de district, le juge Frank D. Chrétien a condamné Lewis W. Lyons, le meurtrier de l'attorney de district J. Ward Gurley à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Lyons a écouté la sentence sans faire un mouvement, et il est retourné à sa cellule du même pas tranquille.

Il était vêtu d'un costume bleu et avait le même aspect qu'au cours de son procès à la fin de l'année dernière.

Les spectateurs étaient nombreux dans la salle.

Le juge Chrétien a rappelé à Lyons qu'il a été jugé impartialement par un jury choisi par lui et l'Etat, que ce jury l'a déclaré sain d'esprit et a jugé sa défense intenable, qu'afin d'éclairer complètement sa conscience le tribunal a nommé une commission spéciale pour l'examiner, et que cette commission a conclu à un état mental sain, et qu'en conséquence il n'avait qu'une sentence à prononcer, celle de la mort.

Le juge Chrétien a alors dit: "Je vous condamne à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive, à la date que fixera le gouverneur, et que Dieu ait pitié de votre âme."

Lyons a répondu à la question d'usage du juge qu'il n'avait rien à dire.

Après le départ du condamné l'avocat Generelly, qui l'avait défendu avec l'avocat Warren Doyle, a pris exception de la sentence sur trois points et a annoncé au tribunal qu'il demanderait une suspension d'exécution et porterait l'affaire devant la cour suprême.

**Toute Femme**

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue vaginale, injection et succion. La meilleure, la plus sûre, la plus convenable. Elle nettoie instantanément.

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner le MARVEL, n'en acceptez aucun autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré — scellé. Il donne toutes les particularités et tous les renseignements si précieux aux dames.

MARVEL COMPANY, New York.

## VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

### Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT.

**L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants Troisième District, Paroisse d'Orléans.**

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat du 3me District, paroisse d'Orléans, No 600 avenue Champs-Elysées.

Nouvelle-Orléans, 12 Mai 1904.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M. SAMEDI, le 11me jour de Juin 1904, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées pour l'année 1903 et les années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31eme jour de Décembre 1903, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux sur l'assessment de ladite année, et les propriétés foncières assessées à chacun d'eux devant être offertes en vente sont comme suit, à savoir:

ALFONSO IGNACIO, A.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $1 20
Taxe de levée district d'Orléans ... 20
Total ... $1 40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Flood, l'avenue Caffin, les rues Chartres et Douglas, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 56, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Caffin sur 13? pieds 10 pouces de profondeur.

BLACK A. L.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $4 20
Taxe de levée district d'Orléans ... 70
Total ... $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Port, Royale et Architecte, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 145, mesurant 17 pieds de face à la rue Royale sur 138 pieds de profondeur.

BAUMER JOHN—
Taxe d'Etat de 1903 ... $2 40
Taxe de levée district d'Orléans ... 40
Total ... $2 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 764 mesurant 30 pieds de face à la rue Derbigny sur 148 pieds de profondeur.

BAUMER JOHN—
Taxe d'Etat de 1903 ... 45c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 07 1/2c
Total ... 52 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par la rue Prieur, l'avenue de Londres, les rues Johnson, Aubry, Grant et O'Reilly désigné comme partie du lot No 2, dans l'ilet No 1032 mesurant 30 pieds de face à la rue Aubry sur 150 pieds de profondeur.

BAUER, MAUCESLAUS—
Taxe d'Etat de 1903 ... $3 60
Taxe de levée district d'Orléans ... 60
Total ... $4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Peters et Chartres, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 22, mesurant 15 pieds de face à la rue Louisa sur 76 pieds de profondeur.

BAILEY, Mme JOS. W.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $12 00
Taxe de levée district d'Orléans ... 2 00
Total ... $14 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans sur la partie inférieure du Bayou St Jean désignée dans le folio 148 mesurant 27 arpents de face au Bayou St Jean sur 40 arpents de profondeur.

BACCICH MICHAEL—
Taxe d'Etat de 1903 ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 00
Total ... $7 00
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Lepage, White, Gayoso, Dupré et la Grande Route désignés comme lots Nos 3, 4, 5 et 6 dans l'ilet No 1526, lot No 3 mesurant 28 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Lepage sur 145 pieds de profondeur; lot No 4 mesurant 28 pieds de face à la rue Lepage sur 145 pieds de profondeur; lot No 5 mesurant 32 pieds de face à la rue Dupré sur 145 pieds de profondeur; lot No 6 mesurant 32 pieds de face à la rue Dupré sur 145 pieds de profondeur.

BRADEL JOHN—
Taxe d'Etat de 1903 ... 1 50
Taxe de levée, district d'Orléans ... 25
Total ... 1 75
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Robertson et Claiborne désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 53 mesurant 62 pieds de face à la rue Feliciana sur 102 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Feliciana et Robertson.

BORDES, LOUIS—
Taxe d'Etat de 1903 ... $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 20
Total ... $8 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 23 ou 12 dans l'ilet No 762 mesurant 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Roman et Columbus.

BRUNEL FERDINAND J.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $4 20
Taxe de levée district d'Orléans ... 70
Total ... $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, Touro, Villere et Robertson, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 6?9 mesurant 32 pieds de face à la rue Touro sur 127 pieds de profondeur.

BURG ACHILLE J.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $7 20
Taxe de levée district d'Orléans ... 1 20
Total ... $8 40
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Ursaga, Tonti et Rocheblave désignés comme lots Nos 7 à 10 dans l'ilet No 1195 mesurant 32 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 12? pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Rocheblave.

BRYANT LOUIS P.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 20
Total ... $8 40
Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Roman et Prieur, désignés comme lots Nos 14 à 20 dans l'ilet No 888, mesurant 160 pieds de face à la rue Annette sur 115 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Annette et Prieur.

CARRIE ULYSSE—
Taxe d'Etat de 1903 ... 90
Taxe de levée district d'Orléans ... 15
Total ... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly sur le côté droit de la ville désigné comme lot No 720 ou partie du lot No 26 dans Folio No 210, mesurant 1 arpent de face au chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

CALLAHAN HENRY—
Taxe d'Etat de 1903 ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 50
Total ... $10 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Royale et Dauphine, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 163 mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Mandeville et Royale.

COLOMB L. L.—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 656, mesurant 28 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

DELLANDE Vve MARIE L.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 40
Total ... $9 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Antoine, Remparts et St Claude désigné comme partie du lot No 10 dans l'ilet No 377 mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude sur 127 pieds de profondeur.

DIETRICH Mlle SOPHIE—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans au Petit Bois, dans Folio No 215 mesurant 65 sur 200 pieds de profondeur.

DORSEY Mme HY—
Taxe d'Etat de 1903 ... 45c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 08c
Total ... 53c
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Tupelo, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 687 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gordon sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Gordon et Robertson.

DUSSUAU GABRIEL C.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans ... 80
Total ... $5 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Derbigny et Roman désigné comme lot No 9 et partie du lot No 16 dans l'ilet No 762 mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

DUSSUAU GABRIEL C.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans ... 20
Total ... $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Roman et Prieur désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 896, mesurant 13 pieds 9 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds de profondeur.

FARRAR, E. H.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 2 00
Total ... $14 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Port, Royale et Architecte, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 145 mesurant 26 pieds de face à la rue Royale sur 5? pieds 5 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Royale et Port, lot No 2 mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 138 pieds de profondeur.

FERNANDEZ Mme ISABELLE—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Desiré, Frenou, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 215 mesurant 3? pieds 8 pouces de face à la rue Dauphine sur 156 pieds 6 pouces de profondeur.

FERNANDEZ M. L.—
Taxe d'Etat de 1903 ... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 05c
Total ... 35c
Treize lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Mazant, France, Grant et Miro désignés comme 13 lots dans l'ilet No 1085 mesurant 341 pieds sur 164 pieds de profondeur.

FONDAL Vve SIMON—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, White, Grande Route St Jean, Septième ou Crête désigné comme ilet No 1528 mesurant 16 pieds de face à la rue Lepage sur 93 pieds 6 pouces de profondeur.

FLORANCE, P. JACOB—
Taxe d'Etat de 1903 ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans ... 30
Total ... $2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Touro, Claiborne et Derbigny, désigné comme partie du lot No 22 dans l'ilet No 749 mesurant 29 pieds de face à la rue Touro sur 128 pieds de profondeur.

GARNER ROBERT—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Egania, Bourgogne et Remparts désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 307 mesurant 31 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur.

GOLD LOUIS—
Taxe d'Etat de 1903 ... $1 50
Taxe de levée District d'Orléans ... 25
Total ... $1 75
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tupelo, Chartres et Royale, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 1?9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tupelo sur 78 pieds de profondeur.

GODCHAUX, CHARLES—
Taxe d'Etat de 1903 ... $9 00
Taxe de levée district d'Orléans ... 1 50
Total ... $10 50
Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Charbonnet, Arab, Royale et Dauphine désigné comme ilet No 201.

GRUNWALD WM N.—
Taxe d'Etat de 1903 ... 90
Taxe de levée, district d'Orléans ... 15
Total ... $1 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Andry, Egania, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 225, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Bourgogne sur 114 pieds 10 pouces de profondeur.

GUIDRY, Mme L. EMILE—
Taxe d'Etat de 1903 ... 45c
Taxe de levée district d'Orléans ... 07c
Total ... 52c
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Avette, Alvin, Hope et Davis, désigné comme No — l'ilet No 1515 mesurant 25 pieds de face à la rue Hope sur 159 pieds de profondeur.

HYNNES EDWARD J.—
Taxe d'Etat de 1903 ... 15c
Taxe de levée, district d'Orléans ... 03c
Total ... 18c
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alvar, Barthélemy, Dorgenois et Law, désignée comme ilet No 1403, mesurant 164 pieds sur 1?0 pieds de profondeur.

KELLY, THOS. J.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $15 00
Taxe de levée district d'Orléans ... 2 50
Total ... $17 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Touro, Villere et Urquhart, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 509, mesurant 64 pieds de face à la rue Touro sur 85 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Touro et Urquhart.

KING, HY—
Taxe d'Etat de 1903 ... 60c
Taxe de levée district d'Orléans ... 10c
Total ... 70c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Eimire, Urquhart et Villere, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 528, mesurant 31 pieds de face à la rue Eimire sur 12? pieds 7 pouces de profondeur.

KIEFER JOHN B.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $2 70
Taxe de levée district d'Orléans ... 45
Total ... $3 15
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, St Claude et Marais désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 403, mesurant 24 pieds de face à la rue Piété sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Piété et Marais.

LEVY Mme ALBERT—
Taxe d'Etat de 1903 ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans ... 1 50
Total ... $10 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 162, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

McARDLE, Mme THOMAS V.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $3 60
Taxes de levée, district d'Orléans ... 60
Total ... $4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Bernard, les rues Annette, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 10 dans l'ilet Nos 633 et 634, mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson sur 96 pieds de profondeur.

McARDLE Mme THOMAS V.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans ... 70
Total ... $4 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Bernard, les rues Annette, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 7 ou partie du lot No 10 dans l'ilet Nos 633 et 634 mesurant 32 pieds de face à la rue Robertson sur 96 pieds de profondeur.

MALNOURY Vve A.—
Taxe d'Etat de 1903 ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans ... 30
Total ... $2 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 775, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Marigny et Roman.

MAURICE Vve CHARLES—
Taxe d'Etat de 1903 ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans ... 60
Total ... $4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Annette, Villere et Robertson désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 622, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur.

Suite à la 8ème Page.

---

mère nous est encore inconnue ....et dont la fortune, si belle qu'elle soit, ne peut en rien se comparer à la nôtre! Vous voyez, mon cher, comme je vous parle sans colère, moi aussi.... Ma parole! Vous finissez par m'amuser....

—Je crains, si vous ne vous rangez pas à mon avis, que vous ne vous amusiez pas toujours. Au point de vue de la situation, de la fortune, il y a quelque apparence de raison dans vos objections....mais rien que des apparences....Nous ne nous étendrons pas plus profondément sur ce point aujourd'hui; je vous dirai, simplement, que la situation de fortune de ma fille équivaut largement à celle de votre fils....Peut-être même la dépassera-t-elle!

—J'ignorais que l'industrie automobile vous eût donné de si beaux bénéfices!

—N'essayez pas de savoir, encore, d'où peut provenir cette fortune; mais il est probable qu'elle vous écrasera avant longtemps. Et la seule objection raisonnable que je puisse attendre de vous, c'est l'irrégularité de la naissance de ma fille....Contre cela, je n'ai pas grand'chose à dire, quoique j'aie épousé sa mère .......en Angleterre seulement ...... Il ne nous convenait pas, pour des motifs que je ne saurais vous expliquer aujourd'hui, de régulariser cette union en France. Mais je vous donne ma parole d'honneur, et si cette affirmation ne vous suffit pas, je vous jure, sur ma foi de gentilhomme, sur le respect que j'ai de tous ceux qui ont porté mon nom avant moi, je vous jure que la mère de ma fille est d'aussi bonne maison que nous et qu'en s'alliant à nous, votre fils sera loin de commettre une mésalliance.

Le duc eut encore un accès de bonne humeur.

—Vous êtes vraiment très drôle, mon cher!

Jean se leva brusquement; et la patience faillit l'abandonner.

Mais quelle force cela lui donnait, s'il demeurait diplomatique jusqu'au bout de cette entrevue!

Le duc lui disait, du reste:

—Eh, là, ne nous emportons pas, puisqu'il est entendu que nous causons amicalement...... aujourd'hui! Et laissez-moi faire appel à votre bon sens: comment pouvez-vous supposer, un instant, que je vais entrer dans vos vues, parce que, durant une heure, vous m'aurez parlé par énigmes, que vous m'aurez vaguement exposé des situations romanesques, mystérieuses, auxquelles ma pauvre intelligence n'entend rien? ....Nous devions jouer cartes sur table, et vous conservez votre jeu par devers vous?... Il y a maldonne, mon cher! Si vous possédez d'autres arguments pour me convaincre, dites-les-moi, jusqu'à présent, je n'en ai pas entendu un seul qui puisse me faire brancher d'un iota dans ma décision. Ce gamin....

Il se tourna vers un beau portrait de Jacques.

—Ce gamin est toute notre espérance....Je ne vis peut-être pas très affectueusement avec lui, mais je ne le laisserai pas s'engager plus avant dans une illusion qui empoisonnerait toute sa vie....Je m'empresse d'ajouter que votre démarche n'a rien d'irrégulier, mon cher. Dans les circonstances où vous vous trouvez....où se trouvent mademoiselle votre fille....et....et madame Jean de Vitray, vous deviez me donner cette explication....Un homme moins crâne que vous m'eût demandé un rendez-vous sur un terrain neutre. Vous agissez comme d'habitude en faisant blanc de votre épée ....Et, avec la même netteté, je vous réponds: Halte-là! Et comme vous avez prétendu que cette union offrait pour moi des avantages encore plus grands que pour vous, je vous prie de vouloir bien me faire enfin connaître lesquels?

Jean marcha alors, d'une façon presque menaçante, vers le duc: mais une porte du cabinet s'ouvrait; et Jacques, tout pâle, y pénétra.

Son père l'accueillit par un geste exaspéré, et ce sarcasme:

—Vraiment, mon cher fils, j'espérais que vous nous épargneriez la classique intervention du fils venant implorer la bonté de son père....Depuis combien de temps écoutez-vous de derrière cette porte?

Les joues de Jacques s'empourprèrent aussitôt, comme si son père l'avait souffleté.

—J'ignore, dit-il, si vous auriez été capable de cela....Pas moi!....Et si j'ose pénétrer ici, c'est que, voyant cet entretien se prolonger, j'ai pensé que.... vous hésitiez peut-être, mon père?.. .Et j'ai tenu à venir vous dire que j'ai réfléchi toute cette nuit, tout ce matin....Vous pouvez me faire heureux pour toute la vie; et c'est toute une vie de respect, de dévouement, de reconnaissance que nous vous consacrerons.

—Veuillez-vous retirer mon fils! Ce que M. Jean de Vitray et moi avons à nous dire encore ne concerne que nous....

—Pardon! interrompit Jean avec une énergie qui imposa au duc. Ce que j'ai à vous dire peut....et doit être entendu de cet enfant. Il faut un témoin qui garde exactement la mémoire de l'ultimatum que je vais très loyalement vous poser....

—Ah, ah! Des menaces à présent!

—De simples constatations, et un avis bien sincère.—Oui, je vous détestais effroyablement, comme vous me détestiez vous-même....

—Auriez-vous l'intention d'en raconter les causes devant cet enfant? riposta le duc, déjà prêt à lever la main sur Jean.

Et qu'une brutale querelle eût bien convenu à son état physique et moral!

Mais Jean recula, dignement: il demeurait diplomate jusqu'au bout.

Je ne dirai, monsieur, que ce que la plus rigoureuse galanterie me permettra de dire. Au milieu de notre haine qui, depuis vingt ans, n'attend qu'une occasion de se manifester....terriblement......occasion que j'ai toujours écartée pour obéir à... à une pensée dont vous ne vous doutez même pas, bref, au milieu de cette situation qui semblait ne pouvoir se dénouer que par une catastrophe, cette idylle est née....ces enfants se sont aimés ...J'ai eu la naïveté.... vous direz la bêtise....d'y voir comme une indication d'en haut, et j'ai accepté, presque tout de suite, l'idée de faire ma paix.... bien simplement......avec vous ....Le bonheur efface si aisément la haine....Vous vous y refusez?

Le duc ricana.

—Soit, donc! fit Jean avec un accent concentré. Mais vous saurez....votre fils saura que votre refus, c'est une déclaration de guerre entre nous....

—N'avons-nous donc pas toujours été en état de guerre?

—Une trêve était intervenue tacitement entre nous....parce que je le voulais bien......pour des motifs que vous connaîtrez avant longtemps. La trêve est finie. Et....

Il eut son beau rire de défi, son hardi regard de Gaulois:

—Je vous dirai, comme auraient fait nos ancêtres.

"Gardez-vous bien!......Je me garde!....

Je veux, toutefois, vous laisser trois journées pleines de réflexion. Je serai chez moi, dans trois jours, toute la matinée. Venez à moi, comme je suis venu à vous ...Tout sera effacé ....Et une belle occasion s'offre à nous d'apprendre, à tous ceux qui nous regardent depuis vingt ans, que votre haine est morte, et que le mari de ma sœur est bien mon frère; c'est dans trois jours l'inauguration de la première exposition de peinture de notre cercle; il nous suffit de nous y rendre ensemble....

Le duc haussa les épaules.

—Allons! Vous perdez la raison, monsieur!

—Et vous, monsieur, déclara Jean, si vous vous entêtez dans une haine désormais bien inutile, si vous continuez de faire du mal autour de vous, si vous refusez la main que je vous tends si loyalement....vous êtes un homme perdu!

XI

LA GUERRE

—Mais ce n'est pas ici que tu habites, mon cher papa?

—Vraiment, mademoiselle? fit Jean tout étonné. La maison ne te plaît donc pas?

—Oh! elle est joliment gentille, et si bien cachée dans les arbres....Mais je viens de la parcourir; et nulle part je n'ai vu le portrait de maman, ni le mien ....Alors....

—Observation très juste, ma chérie; et ce n'est pas mon domicile habituel, en effet. J'ai loué ceci, tout meublé, pour que vous soyez à la fois dans Paris et à la campagne .... Tu sais combien ta maman a horreur de la ville. Ici, elle aura à peu près autant de calme qu'au Fret, en attendant que je vous installe dans le bel hôtel que j'aménagerai bientôt pour vous.

*A continuer*

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

**Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve**
**DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.**

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.
1er avril—1 an